



# L'ÉVÉNEMENT

**DANIEL SIBONY**

PSYCHANALYSTE

**« Dans la vie, ce qu'on fait de mieux, c'est souvent en réglant des comptes »**

Daniel Sibony est écrivain et psychanalyste, auteur de quarante livres\*.

**LE FIGARO. – Les enquêtes de Ronan Farrow sur Harvey Weinstein visent-elles indirectement son père, Woody Allen ?**

**Daniel SIBONY.** – Bien sûr, elles ont une dimension personnelle, mais cela ne les invalide pas pour autant. Dans la vie, ce qu'on fait de mieux, c'est souvent en réglant des comptes, mais on sublime un peu la chose. Ronan Farrow a révélé un pot aux roses qu'on « découvre » dans les lieux ordinaires de travail. Certes, il y a des risques d'amalgame, puisqu'on va de la drague aux violences conjugales en passant par le harcèlement et le viol; j'espère qu'on affinera. Quant à Ronan, si c'est le fils de Woody et Mia, il est clair qu'il a rejeté le nom du père. Il lui en veut.

**Woody Allen a semblé exprimer de la compassion pour Harvey Weinstein. Comment jugez-vous ses propos ?**

C'est une curieuse déclaration, car, pour les « pauvres femmes » impliquées, l'enquête n'est pas « tragique », elle est plutôt libératrice pour elles qui ont dû se taire jusqu'ici. Pourquoi confondre toutes les tristesses en une seule ? Celle de l'abuseur n'est pas la même que celle des abusées.

**L'opposition Amérique puritaine contre France permissive est-elle toujours vraie, quand on voit Roman Polanski être désormais dans le viseur des féministes ?**

L'Amérique et la France ont leurs lignes permissives et leurs lignes d'interdits, ce ne sont pas les mêmes et on ne peut pas les quantifier. Quant à Polanski, il peut être dans le viseur des féministes; tant qu'il ne l'est pas dans celui des juges d'ici, il peut courir. Le fait que sa vic-

time ait pardonné n'est pas nul. Mais là-bas, ça ne compte pas, la loi s'estime offensée, peu lui importe la parole de la victime. C'est curieux, car, en principe, les lois sont faites pour les humains, et pas l'inverse, elles doivent aider à vivre, et si l'être vivant – la femme en cause – dit « je pardonne », voilà que la loi tient à prélever sa part de jouissance après quarante ans.

**Ne pas conronare l'homme et l'artiste, telle est l'antienne répétée par ceux qui prennent la défense des cinéastes mis en cause. Est-elle pertinente ?**

Si les talents artistiques d'un homme l'exonéraient de la loi, ce ne serait bon ni pour la loi ni pour son œuvre. Il peut transgresser toutes les lois dans son œuvre, mais pas sur le corps des autres.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉTIENNE SORIN

\* *Dernier ouvrage paru* : « *Coran et Bible en questions et réponses* », mars 2017, *Odile Jacob*.